Envoyé en préfecture le 03/12/2024
Reçu en préfecture le 03/12/2024
Publié le
ID : 080-200094696-20241128-2024_DELIB_112-DE

DÉPARTEMENT DE LA SOMME
ARRONDISSEMENT D'AMIENS
TERRITOIRE D'ÉNERGIE SOMME

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBERATIONS DU COMITÉ

SÉANCE DU 28 NOVEMBRE 2024

DATE DE CONVOCATION :
19/11/2024

DATE D'AFFICHAGE :
29/11/2024

NOMBRE DE DÉLÉGUÉS :

- Inscrits	: 63
- Présents	: 44
- Pouvoirs	: 3
- Votants	: 47
- Pour	: 47
- Contre	: 0
- Abstention	: 0

OBJET :

DON A LA BANQUE ALIMENTAIRE

L'an deux mille vingt-quatre le jeudi 28 novembre à 10 heures 00, le Comité de Territoire d'Energie Somme, légalement convoqué s'est réuni dans ses locaux, 3 rue César Cascabel, Pôle Jules Verne 2 à Boves, sous la présidence de Monsieur Franck BEAUVARLET.

Etaient présents : 44 délégués dont 3 avaient un pouvoir de vote validé, sur 63 délégués convoqués, formant la majorité des délégués en exercice.

Etaient absents et excusés : 19 délégués.

Monsieur Gérard LEFEBVRE a été nommé secrétaire de séance.

La séance étant ouverte, Monsieur le Président expose que la Fédération fait depuis 2021 un geste de solidarité envers les consommateurs les plus précaires.

Le Bureau propose, comme depuis 2021, de faire en 2025 un don à la Banque Alimentaire de la Somme pour l'aider à payer les factures d'électricité de son dépôt situé à Boves qui redistribue des denrées alimentaires sur l'ensemble du Département.

Après en avoir délibéré, le Comité Syndical :

- décide de faire un don de 5 000 € à la Banque Alimentaire de la Somme,
- précise que ce don sera effectué au moyen des crédits prévus à l'article 65138 Autres secours du budget général,
- charge Monsieur le Président de la mise en œuvre de cette décision.

Fait et délibéré en séance
les jour, mois et an susdits
Pour extrait conforme
Le Président,

Franck BEAUVARLET

Fédération Départementale d'Energie de la Somme